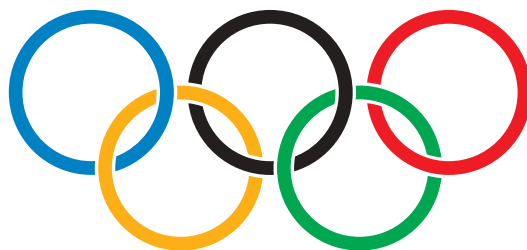




**Salzburg 2010**  
Candidate City



### CARACTÉRISTIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DE LA VILLE CANDIDATE

#### ■ Structure politique/responsabilité

La République d'Autriche est une démocratie parlementaire avec à sa tête le président de la République fédérale qui a pour mandat de constituer le nouveau gouvernement après les élections. Le gouvernement gère les affaires courantes sous la conduite du chancelier fédéral. Le pays est composé de neuf provinces. Les provinces de Salzbourg, du Tyrol et de la Styrie sont associées à la candidature. La province allemande de Bavière est également associée à la candidature en tant que région d'accueil des compétitions de bobsleigh, de luge et de skeleton.

L'Autriche est membre de l'Union européenne (UE) et de l'Union économique et monétaire européenne.

#### ■ Ville

La ville de Salzbourg (150 000 habitants environ) se situe dans la province de Salzbourg dont la population s'élève à 520 000 habitants.

#### ■ Économie nationale

L'Autriche possède une structure politique et sociale stable. Elle connaît une croissance économique continue depuis un certain nombre d'années et les prévisions pour les années qui viennent sont positives.

#### ■ Soutien

Tous les niveaux du gouvernement – fédéral, provincial et municipal – soutiennent la candidature. Cette dernière bénéficie également du soutien de tous les partis politiques manifesté par l'adoption d'une loi sur l'organisation des Jeux par le Parlement autrichien en septembre 2002. Par ailleurs, une déclaration de soutien détaillant les responsabilités et les engagements financiers de

chaque partie prenante a été signée le 9 janvier 2003 par le gouvernement fédéral, les provinces de Salzbourg, de la Styrie et du Tyrol, la ville de Salzbourg, le comité de candidature et le CNO. Ce soutien a été confirmé lors de rencontres avec le chancelier fédéral et divers ministres du gouvernement pendant la visite de la commission d'évaluation.

Toutes les régions abritant des sites olympiques, dont la province de Bavière (Allemagne), soutiennent le projet.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à financer 1/3 des installations sportives permanentes, les 2/3 restants étant financés par les provinces et municipalités concernées.

Comme indiqué dans le dossier de candidature, un sondage de l'opinion publique commandé par le comité de candidature et réalisé dans la province de Salzbourg fait apparaître un soutien de 76% de la population. Un nouveau sondage réalisé en février 2003 révèle que ce soutien est monté à 83%. Selon le sondage d'opinion commandé par le CIO, 78% des personnes interrogées au niveau national sont favorables, 5% opposées et 17% sans opinion, et dans la province de Salzbourg et à Kitzbühel, 76 % sont favorables, 14% opposées et 10% sans opinion.

## ASPECTS JURIDIQUES ET GARANTIES

La commission estime que les aspects juridiques sont correctement couverts.

S'agissant des garanties, le dossier n'en contient aucune relative à un éventuel déficit. La Constitution autrichienne ne permet pas de fournir une garantie en cas de déficit illimité. Une explication juridique a été donnée à cet effet dans une lettre présentée à la commission par le chancelier fédéral. Le gouvernement fédéral souligne qu'en tant que détenteur de 49,9% des parts du futur comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), il remplira ses obligations à cet égard et la commission en est convaincue.

## IMMIGRATION ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

### ■ Accréditation et visas

Le gouvernement autrichien garantit l'entrée en Autriche sur présentation de la carte d'identité et d'accréditation olympique.

L'Autriche ayant signé l'accord de Schengen, qui autorise les déplacements illimités entre 15 pays européens, le comité de candidature est persuadé qu'il n'y aura aucun problème en ce qui concerne les déplacements illimités dans l'espace Schengen, sur la base des négociations qui ont lieu actuellement entre les autorités de l'espace Schengen et le comité d'organisation des Jeux Olympiques à Athènes. La commission fait toutefois remarquer que cette question n'est toujours pas réglée.

Conformément à l'accord de Schengen, il n'y a pas de contrôle aux frontières entre l'Autriche et l'Allemagne où doivent se dérouler les épreuves de bobsleigh, de luge et de skeleton.

Des services de douane, d'immigration et de quarantaine seront assurés aux aéroports internationaux de Salzbourg, de Vienne et d'Innsbruck.

### ■ Permis de travail

Les ressortissants des États membres de l'UE peuvent se rendre librement en Autriche, s'y installer de façon durable et y chercher un emploi. Pour les ressortissants de pays non membres de l'UE, un visa d'entrée et une autorisation de résidence sont nécessaires. Le Ministère du Travail a apporté une garantie selon laquelle les personnes travaillant en relation avec les Jeux Olympiques recevront les permis de travail nécessaires.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MÉTÉOROLOGIE

#### ■ Importation de marchandises

Le Ministère des Finances a apporté une garantie selon laquelle il n'y aura aucun droit de douane sur l'importation de matériel requis pour les Jeux.

#### ■ Plans et mesures

L'Autriche dispose d'une législation et de traditions gouvernementales bien ancrées concernant l'utilisation du sol, la lutte antipollution ainsi que la technologie et la protection de l'environnement. Aménagement paysager méticuleux et grand soin apporté à l'atténuation de l'impact sur l'environnement sont des pratiques courantes en Autriche.

Des évaluations stratégiques des répercussions sur l'environnement ont été effectuées pour tous les sites nouveaux et existants et ont révélé que les Jeux auront un faible impact direct. Tous les sites de neige ainsi que la piste de bobsleigh, de luge et de skeleton sont déjà en place et aucune nouvelle infrastructure routière permanente ne sera construite pour les Jeux.

La candidature présente un modèle de gestion environnementale réaliste, basé sur des connaissances et des compétences existantes. Il y a un bon niveau de concertation entre toutes les parties concernées.

Le « programme d'action environnementale », fourni durant la visite, souligne les principes de développement durable et les objectifs spécifiques. Les principaux secteurs d'activité seront : transport, gestion des déchets, établissement de normes écologiques en matière de construction et d'énergie, sensibilisation à l'environnement, utilisation d'aliments biologiques et d'énergies renouvelables.

Après les Jeux, le COJO prévoit d'appliquer les pratiques de la gestion environnementale aux secteurs du tourisme et de l'agriculture, ce qui constituera un héritage important.

## FINANCES

### ■ Qualité de l'air et de l'eau

La qualité de l'air et de l'eau dans la ville et la région est excellente, et l'alimentation en eau est abondante pour fabriquer de la neige. Quatre-vingt dix pour cent des eaux usées sont épurées.

### ■ Météorologie

Des redoux dus au foehn (vent chaud et sec) sont possibles, avec des températures variables sur une courte période. Si nécessaire, des canons à neige sont en place sur les sites concernés.

### ■ Budget du COJO – Recettes et dépenses

Le budget publié dans le dossier de candidature fait apparaître un total des dépenses et des recettes de USD 901,4 millions.

Les principaux postes de revenus sont estimés de manière raisonnable et sont réalisables. Cependant, plusieurs postes de revenus mineurs, qui représentent environ 8% du total, semblent avoir été évalués avec optimisme mais peuvent être gérés selon le scénario général.

Les dépenses du COJO sont réparties comme suit : dépenses en capital pour la construction des sites permanents et des villages (USD 62,5 millions) et frais de fonctionnement (USD 838,9 millions). Les coûts des constructions permanentes et des aménagements temporaires sont estimés de manière raisonnable et, bien que pouvant être soumis à d'importantes variations, ils sont gérables.

Plusieurs aspects relatifs aux coûts, tels que les frais de personnel et de transport ainsi que les contraintes liées aux prix de l'hébergement et aux tarifs des chambres pour la famille olympique, semblent avoir été grandement sous-estimés et nécessiteront un examen rigoureux et une gestion appliquée afin d'atteindre un budget équilibré.

Des économies ont toutefois été réalisées grâce au transfert du sprint en ski de fond à Radstadt/Altenmarkt pour regrouper toutes les épreuves de ski de fond sur ce site.

Une réserve pour imprévus d'environ USD 30 millions est inscrite au budget. Cette réserve est jugée inférieure au niveau optimal.

Il y a un risque modéré que ce budget ne soit pas atteint.

## MARKETING

### ■ Hors budget COJO

Le secteur public s'est engagé à investir USD 599 millions pour la construction et la rénovation des sites sportifs, des villages olympiques et des infrastructures de transport. La plupart de ces investissements sont conformes aux plans de développement à long terme et, bien que nécessaires au fonctionnement des Jeux, ils ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

Le gouvernement s'est également engagé à couvrir tous les frais liés à la sécurité en dehors des sites. Le COJO couvre, pour sa part, les frais liés à la sécurité sur les sites.

Les garanties financières sont solides et ont été renforcées durant la visite. Il n'y a pas ici de garantie par le gouvernement du résultat financier du COJO; en revanche, les entités gouvernementales responsables injecteront les fonds nécessaires pour couvrir un éventuel déficit, chacune proportionnellement à la part du COJO qu'elle possède. La structure est solide et suffisante pour garantir les ressources financières du COJO.

### ■ Programme de marketing conjoint

L'engagement de souscrire au programme de marketing conjoint, signé par la fédération autrichienne de ski, a été présenté à la commission d'évaluation durant sa visite. L'accord sur le programme de marketing conjoint a été accepté.

### ■ Panneaux d'affichage et publicité extérieure

Des options ont été accordées pour l'acquisition d'espaces publicitaires, sans garantie de prix ferme toutefois, ce qui peut présenter un risque.

### ■ Protection des droits

La législation existante est appropriée.

### ■ Billetterie

Les projections de revenus issus de la billetterie, qui s'élèvent à USD 115 millions, sont basées sur des prix raisonnables et des prévisions de vente de 79% en moyenne, et sont réalisables.

### ■ Accueil des sponsors

Plusieurs possibilités sont examinées en ce qui concerne l'accueil des sponsors. Les solutions envisagées sont attrayantes. Cependant, aucune formule de coûts n'est proposée.

## SPORTS

Les temps de trajet indiqués dans le dossier de candidature paraissent corrects.

### ■ Organisation générale

Trois sites principaux sont prévus : Salzbourg, la région d'Amadé (40-60 minutes de Salzbourg) et Kitzbühel (80 minutes de Salzbourg). Les trois régions sont reliées par un réseau routier et ferroviaire existant. La candidature propose un village olympique sur chacun des trois sites, village qui, dans la plupart des cas, répond bien aux besoins des athlètes.

La région olympique possède une profusion de sites existants de niveau international, y compris de nombreuses et excellentes installations d'entraînement proches de leurs sites de compétition respectifs. Seuls quatre sites de compétition doivent être construits. Avec un aussi grand choix d'installations de qualité, l'organisation pourrait toutefois être plus compacte. Lors de la visite de la commission, le comité de candidature a garanti que l'épreuve de sprint en ski de fond serait transférée à Radstadt/Altenmarkt, où les autres épreuves de ski de fond auront lieu.

Si l'héritage au niveau des sports de neige est bon, celui prévu pour les sports de glace est peu important.

### ■ Distances

#### Salzbourg :

Les épreuves de patinage artistique, hockey sur glace, patinage de vitesse sur piste courte et patinage de vitesse auront lieu dans la région de Salzbourg. Tous les sites sont situés dans un rayon de 15 km (20 minutes) du village olympique de Salzbourg.

#### Schönau am Königssee :

Les compétitions de bobsleigh, de luge et de skeleton se dérouleront en Bavière, Allemagne, sur une piste de glace existante, située à 27 km (25 minutes) du village olympique de Salzbourg.

#### Amadé :

La région d'Amadé accueillera les épreuves féminines de ski alpin, toutes les épreuves de ski de fond, le saut à ski, le combiné nordique, le biathlon et le snowboard.

Le biathlon et toutes les épreuves de ski de fond auront lieu à Radstadt/Altenmarkt, à 1 km (5 minutes) du village d'Amadé.

Le saut à ski et le combiné nordique se dérouleront à Bischofshofen (K 120) et à Ramsau (K 90), situés respectivement à 23 km (15 minutes) et à 22 km (35 minutes) du village d'Amadé.

Les épreuves de snowboard seront organisées à St. Johann im Pongau, à 27 km (25 minutes) du village d'Amadé.

Les épreuves féminines de ski alpin auront lieu à Flachau et Altenmarkt/Zauchensee, tous deux situés à 15 minutes du village d'Amadé.

#### Kitzbühel :

Les épreuves masculines de ski alpin, le ski acrobatique et le curling auront lieu à Kitzbühel. Toutes les épreuves se dérouleront à 1 km (5 minutes) du village de Kitzbühel.

### ■ Expérience sportive

Cette région étant une région de sports d'hiver, la plupart des sites extérieurs existent déjà. La région possède une grande expérience dans l'accueil de

### SITES SPORTIFS

compétitions de niveau mondial et d'importantes manifestations internationales dans la plupart des disciplines.

#### ■ Points particuliers

Snowboard – St. Johann im Pongau (région d'Amadé)

En raison d'un manque de place à l'arrivée et d'un accès au site difficile, cet emplacement doit être revu.

Combiné nordique et saut à ski – Ramsau

Bien que Ramsau soit un excellent site, compte tenu de la distance le séparant du village olympique d'Amadé (35 minutes), du dénivelé de plus de 300 m et du fait qu'il s'agit d'un deuxième site pour le combiné nordique et le saut à ski, les équipes pourraient rencontrer des difficultés au niveau de la logistique.

Tous les autres sites paraissent excellents.

#### ■ Garanties d'utilisation

Des garanties concernant l'utilisation de tous les sites et les droits commerciaux y afférents sont fournies par les propriétaires actuels ou futurs.

L'utilisation de tous les sites est garantie pour les épreuves tests obligatoires qui se dérouleront avant les Jeux Olympiques d'hiver et pour les Jeux Paralympiques d'hiver.

#### ■ Sites/Construction

Quinze sites de compétition sont prévus au total : neuf sites extérieurs et six sites couverts. Un site extérieur et quatre sites couverts devront être construits; un site sera reconstruit et un autre rénové.

Quatre sites d'entraînement couverts sont prévus au total : deux seront des installations temporaires adjacentes aux sites de compétition mêmes et deux existent déjà.

Les terrains requis pour la construction ou la rénovation des sites sont placés sous le contrôle de diverses entités publiques et privées. Le droit de construire ou de rénover est inclus dans les garanties.

Les améliorations à apporter aux installations permanentes sur les sites existants doivent être effectuées par diverses entités publiques et privées sous la surveillance du COJO. La conception et la construction des nouveaux sites doivent être réalisées par des entités publiques, sous la surveillance du COJO également. Dans les deux cas, le COJO sera responsable du développement ainsi que du contrôle des travaux de conception et de construction afin de satisfaire aux exigences



## JEUX PARALYMPIQUES

olympiques. Les améliorations à apporter aux installations permanentes sur les sites existants et la construction des nouveaux sites seront principalement financées par les autorités fédérales, provinciales et municipales (72%). Le COJO contribuera également au financement des installations permanentes (28%). Le COJO sera une société privée, avec prise de participation des autorités fédérales, provinciales et municipales. La réaffectation des fonds entre les projets ou les rallonges budgétaires pour les installations permanentes nécessiteront l'intervention du gouvernement.

Le COJO est chargé de développer, concevoir et construire les installations temporaires (aménagement olympique). Les plans d'aménagement olympique sont élaborés avec précision : ils prévoient notamment des espaces répondant aux besoins en matière d'opérations médias et de radio-télévision ainsi qu'aux exigences en matière de transport. La réaffectation des fonds entre les projets ou les rallonges budgétaires pour l'aménagement olympique seront placées sous le seul contrôle du COJO.

Le COJO assumera la gestion globale du programme concernant les sites devant être améliorés ou construits par des entités des secteurs public et privé.

### ■ Budget

Le budget des Jeux Paralympiques d'hiver sera de USD 20 millions. Il sera financé par le biais du COJO. Le budget des Jeux Paralympiques sera entièrement intégré dans celui du COJO et tout déficit sera couvert en vertu de la prise de participation du gouvernement dans le COJO. Ce budget paraît sous-évalué.

### ■ Sports

Les Jeux Paralympiques d'hiver se dérouleront sur trois sites : ski de fond et biathlon à Radstadt/Altenmarkt; épreuves de ski alpin à Abtenau; et hockey sur luge et curling en fauteuil roulant à Salzbourg.

#### Ski alpin

Abtenau, le site du ski alpin, a accueilli plusieurs épreuves de coupe du monde pour athlètes handicapés. La station est située à 45 minutes du village paralympique. Abtenau n'étant pas un site olympique, il faudrait veiller à ce que le même niveau de services essentiels soit fourni. De même, compte tenu des temps de trajet, un hébergement de jour pourrait être requis.

#### Ski nordique

Compte tenu des 50 minutes de trajet, un hébergement de jour pourrait être requis.

### ■ Comité d'organisation

Il y aura un seul COJO pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques d'hiver. Les Jeux Paralympiques d'hiver seront pleinement intégrés dans toutes les fonctions de gestion au sein du COJO.

# SALZBOURG

## Salzbourg

34

### VILLAGE OLYMPIQUE

#### ■ Logistique

Il y aura un seul village paralympique, à Salzbourg. Sur ce site, un hôtel de 250 chambres sera utilisé pour la famille paralympique.

#### ■ Remarques spécifiques

L'Autriche a organisé les Jeux Paralympiques d'hiver de 1984 et 1988, ainsi que plusieurs coupes du monde de ski alpin pour handicapés. Il lui faudra acquérir plus d'expérience dans l'organisation de certains sports d'hiver en mettant sur pied des épreuves tests et en développant les compétences en matière opérationnelle.

Si le dossier de candidature répond aux questions essentielles, le comité de candidature n'a pas démontré que ce domaine avait fait l'objet d'une planification approfondie. Des efforts supplémentaires seront nécessaires.

#### ■ Emplacement

Trois villages olympiques sont proposés : un à Salzbourg, un à Kitzbühel et un dans la région d'Amadé.

La formule des trois villages olympiques permet de garantir que la majorité des athlètes peuvent être logés à proximité immédiate de leurs sites.

Reste à savoir néanmoins – et c'est un sujet de préoccupation – si les surfeurs concourant à St. Johann et les athlètes pratiquant le combiné nordique et le saut à ski à Ramsau séjourneront dans le village d'Amadé, ou s'il leur faudra un hébergement supplémentaire sur leurs sites respectifs.

#### ■ Aménagement du village

Le village de Salzbourg disposera de 3 006 lits.  
Le village de Kitzbühel disposera de 510 lits.  
Le village d'Amadé disposera de 1 020 lits.

Le village de Salzbourg sera construit sur une base militaire existante, qui sera rénovée pour les Jeux.

Le Ministère autrichien de la Défense, qui possède le terrain sur lequel sera construit le village olympique de Salzbourg, s'engage à le mettre à disposition pour les Jeux. Le Ministère sera chargé des travaux de construction et d'amélioration du village. La commission a été informée que le village serait financé conjointement par le COJO et le Ministère de la Défense, bien qu'aucune garantie n'ait été fournie.

Le village de Kitzbühel sera principalement une installation temporaire, située dans le centre de la ville. Ce lieu retrouvera sa configuration initiale

## SANTÉ/SYSTÈME SANITAIRE

après les Jeux. Un hôtel typique en bois, de 270 lits, sur trois étages, sera conservé après les Jeux.

Le terrain appartient aux Chemins de fer de Kitzbühel et la construction du village est garantie par une tierce partie.

Le village d'Amadé sera composé de bâtiments provisoires, qui seront construits sur le terrain du château Tandalier près de Radstadt/Altenmarkt. Il sera possible de se rendre à pied du village au stade de ski de fond et de biathlon.

Le COJO construira le village grâce à un contrat de leasing. Le terrain appartient à un grand nombre d'agriculteurs, qui se sont engagés à le mettre à disposition. La commission est quelque peu préoccupée par l'accès étroit au village.

### ■ Organisation du village

Les trois villages olympiques offriront le même niveau de services. Les villages sont bien planifiés, les unités des CNO et les logements étant proches les uns des autres.

Dans chacun des trois villages, compte tenu d'éventuelles nuisances sonores, il faudra veiller à ce que l'insonorisation soit bonne.

### ■ Soins médicaux pour la famille olympique

Neuf hôpitaux comptant au total 3 201 lits, sur les 20 hôpitaux de la région, seront utilisés pendant les Jeux Olympiques. Chaque hôpital dispose d'une aire d'atterrissage pour les hélicoptères. La région, qui vit dans une large mesure des sports d'hiver, a une vaste expérience des opérations de secours propres aux sports d'hiver.

L'hôpital St. Johanns de Salzburg est choisi comme étant l'hôpital de la famille olympique.

L'hôpital de Kitzbühel est retenu pour les épreuves se déroulant dans cette zone.

Les concurrents de la région d'Amadé seront soignés soit à l'hôpital de Schwarzach soit à l'hôpital St. Johanns de Salzburg.

Par ailleurs, les villages olympiques de Salzburg et d'Amadé comporteront une polyclinique proposant des services médicaux identiques. Le village de Kitzbühel n'aura pas de polyclinique offrant des services complets, dans la mesure où il se trouve à trois minutes d'un hôpital.

### ■ Contrôles de dopage

Un laboratoire de contrôle de dopage provisoire, accrédité par le CIO, sera installé à Salzburg pendant la période des Jeux.

## SÉCURITÉ

### ■ Commandement/Département de la sécurité du COJO

Le ministre de l'Intérieur est l'autorité suprême en matière de sécurité. Une structure de commandement, dont dépendront toutes les forces de sécurité concernées, sera intégrée au COJO.

Les provinces de Salzbourg, de Styrie et du Tyrol seront responsables de la mise en place des mesures de sécurité sur le territoire autrichien.

Le Ministère provincial bavarois de l'Intérieur sera responsable de la mise en place des mesures de sécurité à Schönau am Königssee, ville de Bavière en Allemagne qui abritera un des sites.

### ■ Opérations/Personnel

Des effectifs de sécurité en nombre suffisant, regroupant les forces de police, la gendarmerie, la gendarmerie alpine, le corps de sapeurs-pompiers, l'armée et des sociétés de sécurité privées, garantiront la sécurité des Jeux.

L'Autriche a une bonne expérience de l'accueil de manifestations internationales et la candidature ne prévoit pas la nécessité de faire appel à du personnel de sécurité supplémentaire. La législation autorise également le recours aux Forces armées autrichiennes si nécessaire et c'est là une pratique traditionnelle dans le cadre de l'organisation de manifestations de grande envergure, sportives notamment. Aucun incident lié au terrorisme international n'a été enregistré lors de grandes manifestations sportives.

### ■ Garanties

Les coûts de la sécurité générale ont été garantis par le gouvernement fédéral autrichien tandis que

les coûts de la sécurité sur les sites seront couverts par le budget de sécurité du COJO.

La commission estime que les plans présentés pour la sécurité sont bien conçus.

## HÉBERGEMENT

### ■ Capacité

La région olympique totalise plus de 69 000 chambres dans des hôtels de trois, quatre et cinq étoiles. En tenant compte d'autres types d'hébergement, le nombre de lits disponibles s'élève à plus de 284 000 lits. La ville de Salzbourg compte 10 830 chambres de toutes les catégories d'hébergement.

Il n'y aura pas besoin de nouveaux hôtels pour accueillir les Jeux Olympiques d'hiver.

### ■ Garanties et prix

Au cours de la visite, le comité de candidature a fourni à la commission des garanties supplémentaires en matière d'hébergement. Le comité de candidature s'engage maintenant à mettre 10 835 chambres à disposition.

Les accords hôteliers prévoient un séjour minimal de 17 nuits pendant la période effective des Jeux. Toutefois, au cours de la visite de la commission, le comité de candidature a déclaré qu'il veillerait, en collaboration avec les offices de tourisme correspondants, à ce que les hôtels fassent preuve d'une certaine souplesse quant aux dates d'arrivée, pour autant que le séjour de 17 nuits soit respecté.

Le tarif maximal applicable à la famille olympique (toutes taxes et petit-déjeuner compris) s'élève à USD 355 pour un hôtel cinq étoiles et à USD 295 pour un hôtel quatre étoiles pour une chambre occupée par une personne.

La formule suivante sera utilisée pour calculer les tarifs applicables aux autres groupes de clients : le tarif sera égal au tarif moyen haute saison, taxes comprises, appliqué durant l'hiver 2007-2008 en fonction de la catégorie et du lieu, majoré de 25%. Cette majoration représente une augmentation de

10 points par rapport à la majoration de 15% annoncée dans le dossier de candidature.

Le comité de candidature s'est rendu compte que la majoration initiale de 15% par rapport au tarif de la saison d'hiver, telle que mentionnée dans le dossier de candidature, ne permettait pas de garantir un nombre de chambres suffisant.

### ■ Médias

Les représentants des médias seront logés dans des hôtels existants regroupés en cinq endroits. Le nombre de chambres d'hôtel garanti pour les médias est à l'heure actuelle nettement inférieur au nombre requis, en particulier dans les zones de montagne.

### ■ Remarques spécifiques

Le nombre total de chambres d'hôtel est très important. La plupart des hôtels sont petits, de type familial; ils sont répartis sur une vaste zone géographique et offrent différentes catégories de prix. Cela peut causer des difficultés d'ordre logistique, particulièrement pour les grands groupes de clients tels que les médias et les sponsors.

Le nombre de chambres garanti pour la famille olympique est insuffisant (environ 50% des chambres requises par le CIO sont assurées à ce jour) et l'attribution des chambres d'hôtel aux divers groupes de clients n'a, pour la plupart, pas été planifiée. De plus, les chambres garanties à ce jour sont éparpillées géographiquement et pas toujours proches des sites olympiques.

La région étant une région touristique de renom, il sera difficile d'obtenir le nombre de chambres requis à des prix raisonnables.

## TRANSPORT

### ■ Infrastructure/Transports publics

L'aéroport international de Salzbourg est situé à 1 km (5 minutes) du village olympique de Salzbourg, à 70 km (50 minutes) du village olympique d'Amadé, et à 74 km (80 minutes) du village olympique de Kitzbühel. L'aéroport est relativement petit mais cette infrastructure est bien gérée et fera l'objet d'améliorations et d'extensions au cours des sept prochaines années pour répondre à l'augmentation des voyages aériens quotidiens et touristiques qui sera enregistrée entre 2003 et 2010. La construction d'un second terminal ainsi que la rénovation et l'agrandissement du hall des arrivées devraient permettre d'accroître de 50% la capacité d'accueil des passagers. Ces travaux d'aménagement coûteront quelque USD 74 millions et seront indispensables au bon fonctionnement de l'aéroport pour les Jeux. La possibilité de rediriger une partie du trafic des vols charters de tourisme sur l'aéroport régional de Linz (distant de 120km) pendant la période des Jeux devrait permettre de libérer de la place en cas de besoin. Tout ceci pris en considération, l'aéroport devrait offrir une capacité suffisante pour répondre aux besoins pendant les Jeux.

La région olympique est desservie par un réseau bien développé de transport par bus et train. Le chemin de fer et une autoroute à haut débit (minimum deux voies dans les deux sens) relie Salzbourg à la région d'Amadé. Le chemin de fer et une route nationale (une voie dans les deux sens) relie Salzbourg à Kitzbühel. La région d'Amadé est reliée à Kitzbühel par le chemin de fer et une route nationale.

Treize des quinze sites bénéficient de plusieurs itinéraires d'accès.

Sur le réseau de chemin de fer, un certain nombre de travaux d'aménagement des gares et des voies ferrées (pour plus de USD 370 millions) sont soit en cours soit prévus entre 2003 et 2010 dans la région olympique. Ces améliorations faciliteront le déplacement des résidents, des banlieusards et des spectateurs pendant la période des Jeux.

En raison de la fréquentation relativement élevée des transports publics par les résidents et les banlieusards, ainsi que des cars de tourisme, le réseau routier existant répond aux besoins actuels. Mis à part le perfectionnement des dispositifs de régulation de la circulation pour en accroître l'efficacité, aucune grande amélioration de l'infrastructure routière n'est planifiée dans la région olympique avant 2010. Il est prévu qu'en moyenne, 69% des spectateurs emprunteront les transports publics pendant les Jeux.

Par ailleurs, la flotte actuelle de matériel roulant dans la région olympique devrait être complétée par de nouveaux véhicules en provenance d'autres régions d'Autriche et d'Allemagne.

Il sera important de définir des stratégies de gestion de la demande de transport pour réduire le trafic régulier à Salzbourg et la circulation des véhicules commerciaux sur l'autoroute reliant l'Allemagne et l'Italie aux heures de grande affluence pendant les Jeux. Il est prévu de vendre aux spectateurs des billets d'entrée combinés avec le transport et cette option sera nécessaire pour assurer le succès des opérations de transport pendant les Jeux. Les stratégies de gestion de la demande sont mentionnées dans leurs grandes lignes dans le dossier de candidature mais elles devront être davantage développées lors des préparatifs pour les Jeux.

## SERVICES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

### ■ Gestion

La gestion des transports olympiques sera assurée par le département « planification et gestion des opérations de transport » du COJO. Le COJO supervisera les relations avec les agences de transport gouvernementales et assurera la coordination avec les autorités fédérales, provinciales et municipales. Cela comprend la coordination avec la société indépendante d'exploitation des autoroutes.

### ■ Remarques générales

Il sera crucial d'atteindre les objectifs fixés concernant l'utilisation des transports publics par les spectateurs pour que le COJO puisse fournir les niveaux de service requis pour les athlètes, les médias et la famille olympique.

Le plan général de transport décrit par le comité de candidature est logique et bien conçu, et la planification à ce jour devrait permettre d'assurer un haut niveau de services et le succès des opérations de transport.

### ■ Vision et communication

La devise de la candidature est « The Sound of Winter Sports » (La mélodie des sports d'hiver), reflétant ainsi l'association entre l'histoire musicale de l'Autriche et les sports d'hiver très pratiqués dans ce pays.

À travers sa stratégie de communication, Salzbourg cherche à partager sa passion pour les sports d'hiver avec le reste du monde.

### ■ CIRTV/ CPP

Un Centre Principal des Médias (CPM) incorporant le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP) sera situé dans l'actuel Palais des expositions de Salzbourg. Le complexe comprend 15 salles exemptes de piliers.

Le CIO exige une surface de 70 000 m<sup>2</sup> pour le CIRTV/ CPP. Le dossier de candidature indique une surface totale de 40 000 m<sup>2</sup>, mais le comité de candidature a présenté de nouveaux plans durant la visite de la commission, plans qui montrent une surface totale disponible de 89 500 m<sup>2</sup>.

Cette installation est facile d'accès et dispose d'une entrée/sortie spéciale d'autoroute.

La commission s'est dite préoccupée par la date à laquelle le CPM sera mis à disposition, en raison du temps nécessaire pour les aménagements olympiques. Durant la visite de la commission, une garantie a été apportée concernant la mise à disposition de l'installation conformément aux prescriptions du CIO.

### OLYMPISME ET CULTURE

#### ■ Expérience

L'Autriche possède une vaste expérience dans la production radio-télévisée de compétitions internationales de sports d'hiver, dont des championnats du monde et des épreuves de coupes du monde.

#### ■ Cérémonies

Un stade olympique temporaire, qui sera construit sur une plateforme franchissant la rivière Salzach, avec une vue spectaculaire sur la ville, sera utilisé pour les cérémonies d'ouverture, de clôture et de remise des médailles. Le stade disposera de 25 000 places assises et de 15 000 places debout. Il sera à 10 minutes du village olympique.

Le comité de candidature prévoit de tenir toutes les cérémonies de remise des médailles à Salzbourg, mais s'est dit prêt à envisager de remettre des médailles à Kitzbühel pour les épreuves concernées, vu la distance avec Salzbourg.

#### ■ Programme culturel

Un programme culturel riche et varié est prévu, s'inspirant de la tradition musicale du pays. À l'instar du festival d'été qui a lieu chaque année à Salzbourg, il est prévu d'organiser un festival d'hiver à une échelle plus petite durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

Les programmes éducatifs existants sont bons et il est prévu de les développer durant la phase précédant les Jeux en mettant l'accent sur le volontariat.